

Questions orales

Étant donné les circonstances, il est clair, monsieur le Président, que le ministre d'État (Jeunesse) confirme que le ministre des Finances est loin d'avoir répondu aux attentes de la jeunesse canadienne. Est-ce que l'honorable ministre d'État (Jeunesse), qui parle de programmes qui pourraient peut-être être présentés à l'automne, pourrait annoncer à la Chambre aujourd'hui, et ce pour redonner un peu d'espoir aux jeunes Canadiens, quelles sont ses intentions ou quels sont exactement les programmes qu'elle entend présenter le plus rapidement possible, je l'espère?

L'hon. Céline Hervieux-Payette (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, je pense que mes remarques ne sont certainement pas en contradiction avec ce que le ministre des Finances a dit; comme lui, je reconnais que le gouvernement fédéral a fait beaucoup pour les jeunes. Toutefois, je pense que nous devons faire plus, et je crois que les initiatives que ma collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a eues avec son homologue provincial, M^{me} Marois, à savoir d'ajouter 59 millions de dollars pour, justement, venir en aide aux jeunes décrocheurs, aux jeunes assistés sociaux, sont des exemples qui démontrent la collaboration du gouvernement fédéral. Nous sommes en discussions avec d'autres provinces à ce sujet, et à l'heure actuelle je peux assurer mon collègue que si l'Ontario et d'autres provinces veulent augmenter les prestations aux jeunes, soit pour leur donner une formation additionnelle, leur permettre de faire des travaux communautaires ou encore d'aller chercher une formation additionnelle dans le secteur privé, nous allons y collaborer. L'exemple du Québec démontre très bien notre volonté d'aider les jeunes, mais il faut tout de même que les provinces fassent leur part.

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LA NATURE DU PROGRAMME—LES BESOINS DES CHÔMEURS**

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. La semaine dernière, le chef de l'opposition a tenu les propos suivants au sujet de l'assurance-chômage:

C'est un défi au bon sens que de dépenser des milliards et des milliards de dollars pour garder inoccupés des hommes et des femmes...

Ces paroles sont conformes à la théorie des conservateurs, qui croient que c'est l'assurance-chômage, et non pas la crise économique, qui cause le chômage. Le premier ministre n'est certes pas responsable des propos tenus par le chef de l'opposition.

Je voudrais lui citer également le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui a décrit en ces termes les modifications qu'il propose d'apporter au programme d'assurance-chômage:

Il s'agit d'obliger les prestataires de l'assurance-chômage à utiliser cet argent pour s'inscrire à des programmes de formation et de recyclage.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il que les chômeurs ne sont pas sans travail parce que cela leur plaît, ou parce qu'ils bénéficient d'un programme d'assurance, mais qu'ils sont sans travail à cause d'une situation qui leur est imposée par la crise économique? Le premier ministre reconnaîtra-t-il également que beaucoup de prestataires de l'assurance-chômage ont

besoin de cet argent pour subvenir aux besoins essentiels de leur famille? Ils n'ont pas d'argent à consacrer aux programmes de recyclage pour le moment.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député a énoncé sous forme de question un point de vue qui est fort valable. Je veillerai à en faire part au chef de l'opposition afin que ce dernier prenne bonne note de la suggestion du député.

LA PROPOSITION DU MINISTRE CONCERNANT LE RECYCLAGE

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le premier ministre pourrait également, pendant le reste de la semaine, transmettre le message au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La difficulté que pose la proposition du ministre, c'est que bien des jeunes, des femmes et des autochtones n'ont pas droit à l'assurance-chômage à l'heure qu'il est. Si nous voulons faire entrer dans le régime d'assurance-chômage des programmes de formation et de recyclage aux chômeurs, nombre de ces personnes auront peut-être encore plus de mal à s'inscrire dans les collèges d'enseignement professionnel et à d'autres cours. Le premier ministre ne convient-il pas qu'il serait préférable de financer ces programmes autrement, puisque les prestations de chômage servent déjà à couvrir des dépenses essentielles comme l'alimentation, le logement et les frais d'entretien d'une maison?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, ce serait encore mieux s'il y avait beaucoup moins de chômeurs. Chaque fois que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a recours à la caisse d'assurance-chômage dans le cadre de la loi, il consulte les syndicats et les entreprises quant à l'utilisation des fonds de la caisse et autres suppléments gouvernementaux, par exemple pour instituer le travail partagé. Cela est déjà prévu dans la loi, donc autorisé par le Parlement. Il arrive bien souvent que ce soient les travailleurs eux-mêmes qui le réclament et alors seulement nous allons de l'avant.

Bien sûr, le député a raison de rappeler que le programme d'assurance-chômage est d'abord un programme d'assurance et que les fonds devraient servir à assurer provisoirement un revenu aux personnes en quête d'un emploi. C'est ce que j'ai soutenu dans ma première réponse, mais il reste qu'il est possible, qu'avec le consentement des intéressés, les fonds de la caisse du chômage puissent servir à créer de l'emploi, par exemple dans le cadre du travail partagé.

* * *

L'EMPLOI**LA FORMULE UTILISÉE POUR RÉPARTIR ENTRE LES CIRCONSCRIPTIONS LES CRÉDITS DESTINÉS À LA CRÉATION D'EMPLOIS**

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui n'est pas sans savoir que les conservateurs créent des emplois. Lorsque nous étions au pouvoir, 7,000 emplois en moyenne étaient créés chaque mois pour les jeunes. Or, sous l'actuel gouvernement libéral, on assiste à une suppression de 5,500 emplois en moyenne par mois. C'est là la différence.